

LE MADAWASKA

La Cie d'Imprimerie du Madawaska

EDMUNDSTON, N. B. 15 AVRIL, 1920

G.-E. DION, Administrateur

UNE PROTESTATION

M. Daniel Danis, avocat de Cornwall, Ont., proteste dans le "Globe" de Toronto contre les paroles déplacées du juge Lennox, à l'adresse d'un canadien-français qui comparait devant lui et qui ne connaissait pas assez l'anglais pour se passer d'un interprète. "Toute personne qui a vécu vingt ans dans Ontario et qui ne sait pas l'anglais devrait être déportée, et tout étranger qui vient en ce pays pour y vivre devrait être contraint d'apprendre l'anglais", s'est écrié cet extraordinaire dispensateur de la justice.

Le correspondant reproche au juge Lennox de confondre les canadiens-français, qui ont été les premiers pionniers du pays, avec les étrangers qui nous viennent de l'Europe. "Comment voulez-vous, dit-il, que dans les vieilles familles canadiennes-françaises qui quittent le Québec pour venir s'établir dans les régions nouvelles d'Ontario où l'on parle presque exclusivement le français, l'on apprenne tout de suite l'anglais?"

Le français est l'une des deux langues officielles du Canada. Nous avons le droit de s'en servir au parlement et devant les tribunaux. Le juge Lennox ne le sait pas encore; son fanatisme l'a empêché de l'apprendre. M. Lennox a été longtemps député à la Chambre des Communes. Il n'a évidemment jamais compris ses collègues de langue française, ni le libre fonctionnement du régime libéral que les pères de la Confédération nous ont donné.

"S'il fallait, lisons-nous dans l'"Événement", déporter d'une province anglaise quiconque n'a pas appris à parler la langue de la majorité dans un laps de temps convenable, il faudrait, en toute justice, déporter aussi quiconque, vivant dans une province française, a été incapable d'apprendre la plus belle langue du monde".

En vérité, ce serait du propre. Il faudrait déporter le juge Lennox comme les autres!

La Patrie

L'Heure des Vaches

Adjuitor Rivard

Cinq heures du soir.

"Eh! les enfants! C'est l'heure des vaches!"

Et nous partions.

Connaissez-vous les clos d'en haut, celui qu'on a eu tant de peine à essoucher? C'est là que les vaches paçaient. Pour aller les chercher le soir, pour les aller mener le matin, il fallait donc monter la route qui borde le verger du presbytère, et la suivre jusqu'au chemin de terre par où l'on va à la sucrerie.

C'était loin. Heureusement, il y avait un raccourci: nous piquions à travers un petit bois de bouleaux blancs, où il y avait, suivant la saison, des fraises, des framboises ou des bleuets. Il y a toujours des fraises, des framboises ou des bleuets, dans les raccourcis; ce que fait que les raccourcis, c'est des chemins plus longs que les autres.

Le joli bois, que ce bois de bouleaux! Au milieu, des sources avaient formé un petit lac. Les rudes de l'eau, doucement, venaient mourir dans les herbes. Tout autour, sous les branches, montait la musique des insectes du bon Dieu; perdus parmi les bouleaux, deux grands pins murmuraient, et de toutes ses feuilles mobiles un petit tremble riait dans la brise. Le lac réfléchissait le ciel bleu, le feuillage vert tendre, les troncs blancs, et tout cela dansait gaiement sur les petites vagues. Parfois, un jaillissement au large: c'était les barbotements. Longues comme ça, les barbotements. Et quelles fraises il y avait dans le petit bois déboulaux! Grosses comme des fraises de jardin, d'un beau rouge vif, et juteuses! Rien qu'à voir de loin la tête des bouleaux, vous en aviez l'eau à la bouche.

Donc, j'y avait un raccourci.

Pour s'y rendre, il est vrai que la route était pierreuse et mal marchante. Mais nos pieds nus en avaient parcouru bien d'autres! Et par ailleurs, il y avait des compensations. Le verger du curé, par exemple, n'était pas là pour rien! Les pommes, c'est à tout le monde.

— Du reste ne ramenions-nous pas, avec les nôtres, la vache du bédouin? Cela nous donnait des droits sur les pommes de monsieur le curé. Nous en cueillions plein nos poches. De grosses pommes vertes, avec une pointe de rouge du côté du soleil, pleines de jus, dures comme des pierres. Ah! les bonnes pommes!

Le long de la route, sur les clôtures, il y avait aussi les écreuils. — J'allais oublier les écreuils!

Prendre un écreuil en vie n'est pas une petite affaire. Il faut d'abord une gaulle; au bout, noué en collet, une tresse, légère et coulante, de trois crins de cheval. Quand le petit animal, pour ronger une noisette, se dresse, la queue en panache, sur le bout d'un piquet, vous approchez à pas de loup, retenait votre souffle, jusqu'à portée de gaulle. . . et lentement, avec des précautions infinies, vous passez le nœud coulant au cou du rongeur. Mais il faut avoir l'œil vif et la main ferme: au moindre coup de vent qui fait voltiger le crin ou dévier la gaulle, au bruit le plus léger à la moindre alerte, l'animal fait un bond, et soudain il n'y a plus rien sur le bout du piquet; l'écreuil file sur les pagées de la clôture. . . Mais c'est si joli de le voir aller qu'on regretterait presque de ne pas l'avoir manqué. Qui n'a pas chassé l'écreuil ne sait pas comme un lacet de crin noir au-dessus d'une petite tête rousse fait palpiter un cœur d'enfant.

A croquer des pommes, à cueillir des fraises, à courir les écreuils, nous finissions par arriver dans les clos d'en haut, et nous entendions tinter la clarine de la Russie, une

matresse vache, qui donnait, une traite portant l'autre, six pots en paine. Déjà il se faisait tard; les rayons obliques du soleil penchaient nous le rappelaient.

Vite, nous rassemblions les bêtes perdues dans la brousse—"Qué, vaches, qué!" — ruminant derrière les arrachis—"Qué, vaches, qué!" — couchées dans les ferdoches—"Qué, vaches, qué!" — D'elle-même, la Rousse prenait le bon chemin, et tout le troupeau la suivant, c'était, dans la route, une longue file de bêtes lourdes et lentes, qui s'en allaient vers le village. Derrière les vaches, après avoir soigneusement mis l'ambrette sur la barrière, et, harts en main, nous pouissions en avant les plus paresseuses.

Avouez que je me, même au retour en passant près du petit bois, nous ne résistions pas au désir de cueillir encore une jointée de fraises? Les bonnes vaches s'arrêtaient, réveillées, avec l'air de dire: "Ah! si nous pouvions, nous aussi, sauter la clôture!" Puis elles se mettaient à brouter l'herbe qui pousse sur l'aube de chemin.

A la maison, on commençait à s'empâter:

"Les petits sorciers! Je gage qu'ils ont encore pris par le bois de bouleaux. Ils s'amuse à manger des fraises, au lieu de ramener les vaches!"

Tout à coup, ding! dang! ding! dang!... C'était la Rousse. On ouvrait la barrière à coulisse, on barrait l'entrée du jardin potager, on fermait la porte de la grange, et "Qué, vaches, qué!" les

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Siege social: MONTREAL
Capital Paye et Surplus \$3,000,000.00
Actif total, au delà de \$34,000,000.00
95 succursales dans les provinces de Québec, Ontario, Nouveau-Brunswick et l'Île du Prince-Edouard.

10—Vous pouvez déposer vos argents toujours remboursables à demande et recevoir 3% d'intérêt l'an; les dits intérêts étant capitalisés ou payés tous les six mois, le 30 juin et le 31 décembre de chaque année.

20—En vertu de règlements particuliers à cette banque, les argents confiés à son département d'épargne sont contrôlés par un comité de censeurs. Ces messieurs examinent mensuellement les placements faits, en rapport avec ces dépôts, assurant ainsi aux déposants la plus grande protection possible.

30—Pour la commodité de tous, des dépôts de toutes sommes, depuis (\$1.00) un dollar sont acceptés au département d'épargne.

Deux ou plusieurs personnes peuvent aussi ouvrir un compte conjointement.

Nous sollicitons respectueusement votre encouragement et votre patronage

Succursale à Edmundston:

F. H. Bourgoin, gérant local.

bêtes entraient dans le parc.

Puis, on tirait les vaches. Dans l'ombre qui descendait, nous entendions un ruminement confus, des meuglements vers l'étable, et le bruit, très doux, du lait tombant dans du lait.

Du haut du clocher, l'angélus du soir jetait sur la campagne ses

derniers tintons.

L'heure des vaches était passée.

Au restaurant:

—Prenez vous de la langue de bœuf, monsieur?

—Non! rien de ce qui vient de la bouche d'un animal.

—Alors, monsieur, je puis vous apporter... un œuf!

La Préparation des Chevaux pour les Travaux du Printemps et de l'Été

Suite de la quatrième page

— 4 liv. de foin de mil (fécule).

Midi — navets entiers ou ensilages — 3 liv. de foin de trèfle.

Soir — 6 liv. mélange de grain — 6 liv. de foin de trèfle.

A cette époque, le mélange de grain doit être le suivant: avoine, 5 parties; son, 3 parties; l'ensilage ou les racines (qui devraient avoir formé la partie principale de la ration d'hiver) peuvent être données à midi avec un peu de foin de trèfle bien fané. Donnez du foin intelligemment. Le nourrisseur ordinaire a un grand défaut. Il gaspille le foin à un point dangereux. Il bourre la mangeoire trois fois par jour, le cheval mange ce dont il a besoin et s'amuse à consommer ce qu'il peut du reste. Son ventre grossit et il devient sujet à la pousse et à d'autres troubles. Pesez votre foin pour savoir combien vous en donnez. Essayez ce système.

Le samedi, le repas du soir se composera d'une pâtée de son chauffée à la vapeur ou de l'avoine ou de l'orge bouillies avec un peu de son, une petite poignée de lin moulu, une pincée de gentiane et une tasse de mélasse. Rien ne vaut le grain bouilli pour remettre en état un cheval maigre; un excès de ce grain cependant rend un cheval très mou.

Il est mauvais de n'abreuver un cheval qu'après les repas. L'eau dilue le contenu de l'estomac, gêne l'action des sucs digestifs et expulse les aliments à moitié digérés.

Abreuvez avant le nourrir (en quantités variables suivant la chaleur du cheval) et à nouveau avant d'aller au travail. A ce moment une quantité modérée d'eau suffira.

SOIN DU CORPS —

La peau et le poil seront tenus en bon état par de fréquents pansements. Un bon pansement quotidien vaut un bon repas. On a parfois recouru à la toudouze.

Lorsque le printemps approche

endurcissez les épaules du cheval en l'épongeant tous les jours pendant deux ou trois semaines avec de l'eau froide salée. Inspectez les colliers — raclez, tapez, rembourrez et rajustez au besoin. Prenez toutes les précautions pour prévenir les plaies aux épaules et au dos.

Veillez à ce que le cheval ait les pieds sains. S'il doit être ferré, conduisez-le au forgeron à temps. S'il n'est pas ferré et s'il doit rester non ferré, veillez à ce que ses pieds soient bien taillés, égaux et de niveau.

MÉDICINES ET CONDIMENTES —

Oubliez les aliments en paquets (stock foods). Pour un ou deux qui sont bons, les trois autres sont inutilitaires et préparés par des voleurs.

Servez-vous, s'il est nécessaire, de graine de lin moulu. La mélasse est un excellent apéritif, un bon condiment et un léger laxatif. Le salpêtre est l'un des meilleurs agents pour purifier le sang. Les sels de Glauber en font autant. La gentiane est l'un des toniques les plus sûrs et les meilleurs. Si vous soupçonnez la présence de vers intestinaux, employez du sulfate de fer ou procurez-vous quelques poudres à vers chez votre pharmacien. Ayez du sel-gemme dont la mangeoire en tout temps.

LA RATION DE TRAVAIL —

Voici une bonne ration pour les travaux du printemps:

Matin — 6 liv. de grain, 5 liv. de foin de mil (fécule).

Midi — 6 liv. de grain, 3 liv. de foin de mil.

Soir — 4 liv. de grain, 8 liv. de foin de mil.

Mélange de grain — avoine, 4 parties; son, 1 partie.

Exercez votre jugement et votre bon sens, donnez des repas réguliers faites les changements graduellement.

G. B. ROTHWELL,

Éleveur itinéraire du Dominion.

LA MUTUAL LIFE OF CANADA est une compagnie à base mutuelle. Tous les profits vont aux assurés et non à des actionnaires. Elle peut donc donner de larges dividendes aux assurés.

Impôt sur le Revenu

N'oubliez pas de faire votre déclaration

LE OU AVANT LE 30 AVRIL 1920

Dominion du Canada



Ministère des Finances

TOUTES les personnes domiciliées, employées ou faisant des affaires au Canada, sont sujettes à un impôt sur le revenu, comme suit:—

1. Toutes personnes non mariées, et les veufs ou veuves sans dépendants au sens de la Loi, qui, durant l'année civile 1919, ont touché ou gagné \$1,000 ou plus.

2. Toutes autres personnes qui, durant l'année civile 1919, ont touché ou gagné \$2,000 ou plus.

3. Les corporations et compagnies par actions dont les profits ont dépassé \$2,000 durant l'exercice financier terminé en 1919.

Formules à employer pour faire les rapports requis le ou avant le 30 avril 1920.

TOUS LES INDIVIDUS autres que les cultivateurs et éleveurs doivent faire usage de la formule T 1.

LES CULTIVATEURS ET ÉLEVEURS doivent faire usage de la formule T 1A.

LES CORPORATIONS et compagnies par actions doivent faire usage de la formule T 2.

Pénalité

Toute personne requise de faire déclaration qui manque de le faire dans le délai établi à cette fin est passible d'une amende de vingt-cinq pour cent du montant de la taxe payable.

Toute personne, sujette ou non à l'impôt, qui néglige de faire rapport ou de fournir les renseignements demandés requiert d'après les dispositions de la Loi, est passible, sur conviction sommaire, d'une amende de \$100 pour chaque jour durant lequel elle est restée en défaut. Aussi, toute personne faisant une fausse déclaration dans un rapport ou dans tout renseignement requis par le ministre, est passible, sur conviction sommaire, d'une pénalité n'excédant pas \$10,000, ou de six mois de prison, ou à la fois de l'amende et de l'emprisonnement.

Instructions Générales

Procurez-vous les formules nécessaires chez les inspecteurs ou sous-inspecteurs de l'impôt ou maîtres de poste.

Lisez attentivement toutes les instructions portées sur chaque formule avant de la remplir.

Attachez les lettres et documents que vous envoyez par la poste aux inspecteurs de l'impôt.

Faites vos rapports promptement et évitez les amendes.

Adressez-vous à

L'INSPECTEUR DE L'IMPÔT

ST. JOHN, N.B.

R. W. BREADNER,

Commissaire de l'impôt.